

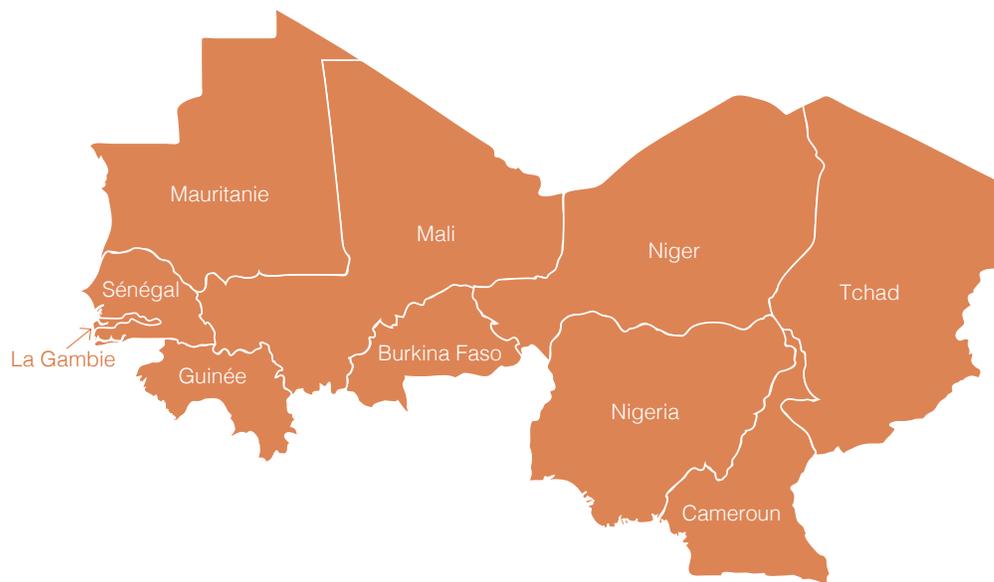


Plan de soutien de l'ONU au Sahel

TRAVAILLER ENSEMBLE POUR UN SAHEL PROSPERE ET PAISIBLE



RÉSUMÉ



Les 10 pays de la Stratégie Intégrée des Nations Unies pour le Sahel

Mai 2018
© Nations Unies
CC BY-NC-ND 2.0 Johannes Zielcke

Introduction	5
Le Sahel : une terre d'opportunités	6
• Risques pour un Sahel prospère et pacifique	8
• Leçons tirées de la mise en œuvre de la Stratégie Intégrée des Nations Unies pour le Sahel	8
Les domaines prioritaires	11
• Promouvoir la coopération transfrontalière et régionale pour la stabilité et le développement	12
• Prévenir et résoudre les conflits et consolider la paix, prévenir l'extrémisme violent et la criminalité, et promouvoir l'accès à la justice et les droits de l'homme	14
• Promouvoir une croissance inclusive et équitable et accroître l'accès à des services de base de qualité	14
• Renforcer la résilience au changement climatique, améliorer la gestion des ressources naturelles et réduire la malnutrition et l'insécurité alimentaire	14
• Promouvoir l'accès aux énergies renouvelables	15
• Autonomiser les femmes et les jeunes pour la paix et le développement au Sahel	15
Besoins d'investissements au Sahel	16
Responsabilité de la mise en œuvre et de résultats	18

L'objectif global du Plan de soutien de l'ONU pour le Sahel est d'intensifier les efforts pour accélérer la prospérité partagée et la paix durable dans les pays du Sahel et la région en mettant en oeuvre les priorités pour réaliser l'Agenda 2030 pour le développement durable et l'Agenda 2063 de l'Union africaine



INTRODUCTION

Le Sahel¹, vaste région africaine semi-aride séparant le désert du Sahara au nord et les savanes tropicales au sud, est autant une terre d'opportunités que de défis. Il est doté de ressources humaines et naturelles abondantes, offrant un énorme potentiel de croissance rapide. Pourtant, il y existe des défis — environnementaux, politiques et sécuritaires — profondément enracinés, qui peuvent nuire à la prospérité et la paix.

L'objectif global du Plan de soutien de l'ONU au Sahel, qui cible 10 pays (Burkina Faso, Cameroun, Gambie, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal et Tchad), consiste à intensifier les efforts pour accélérer la prospérité partagée et la paix durable dans la région. Ce plan, qui couvre la période 2018-2030, aidera à mettre en œuvre les priorités identifiées pour réaliser l'Agenda 2030 pour le développement durable et l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

Il ne s'agit pas d'une nouvelle stratégie, mais d'un instrument visant à favoriser la cohérence et la coordination pour une plus grande efficacité et l'obtention de résultats dans le cadre de la Stratégie intégrée de l'ONU pour le Sahel (SINUS), qui est au centre de la réponse internationale au Sahel dans le respect de la résolution 2391 (2017)¹ du Conseil de sécurité.

Il vise également à mobiliser des ressources publiques et à générer des investissements privés dans les 10 pays pour soutenir les efforts et les initiatives en cours des gouvernements, des organisations internationales et régionales et d'autres partenaires.

Le Plan de soutien vise donc à améliorer la coordination et à renforcer la collaboration avec tous les partenaires de la région, notamment les institutions nationales et régionales, les organisations bilatérales et multilatérales, le secteur privé et les organisations de la société civile, afin de rendre opérationnelles et de mettre en œuvre les résolutions du Conseil de sécurité sur le Sahel.

Le Plan s'articule autour des six domaines prioritaires suivants :

- i. Coopération transfrontalière
- ii. Prévention et maintien de la paix
- iii. Croissance inclusive
- iv. Action pour le climat
- v. Énergies renouvelables
- vi. Autonomisation des femmes et des jeunes

Les femmes, les jeunes et la création d'emplois seront concernés par l'ensemble des domaines et interventions prioritaires, dans le but de renforcer la gouvernance, améliorer la sécurité et la résilience, ainsi que de promouvoir une approche plus intégrée pour aborder le lien entre l'humanitaire, la sécurité et le développement comme une stratégie permettant d'accélérer la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD).

Le Plan de soutien met l'accent sur la coopération transfrontalière et régionale afin de promouvoir la complémentarité et la convergence entre les 10 pays, ainsi que la synergie des activités, partenariats et innovations, et de mobiliser l'expertise et les ressources financières.

1. Le Sahel, région africaine semi-aride s'étendant du Sénégal vers l'est jusqu'au Soudan — ou de l'océan Atlantique à la mer Rouge. Cependant, sur la base des défis communs en matière de développement, le Plan de soutien de l'ONU au Sahel est limité à 10 pays (Burkina Faso, Cameroun, Gambie, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal et Tchad).

A close-up photograph of a woman with a joyful expression, wearing a white top and a necklace with a circular pendant. She is holding a young child who is also smiling. The background is softly blurred, suggesting an outdoor setting.

Les **conditions macroéconomiques** au Sahel ont **été plus stables** et **plus fortes** que la **moyenne continentale au cours** de la **dernière décennie**.

Le Sahel est doté d'un **grand potentiel d'énergie renouvelable** et **abrite certains** des plus **grands aquifères** du **continent**.

Potentiellement l'une des **régions les plus riches du monde** avec **des ressources humaines, culturelles** et **naturelles abondantes**.

LE SAHEL : UNE TERRE D'OPPORTUNITÉS

Trop souvent, les récits et discours relatifs au Sahel se limitent aux défis tels que la violence et les conflits, l'extrémisme et le terrorisme, les chocs et les vulnérabilités, ignorant les opportunités abondantes et l'énorme potentiel de la région, compte tenu de ses atouts naturels, démographiques et culturels.

Les conditions macroéconomiques au Sahel (croissance économique, équilibre budgétaire, viabilité de la dette et inflation) ont été plus stables et plus fortes que la moyenne continentale au cours de la dernière décennie. En outre, sept des dix pays sahéliens ont enregistré une amélioration globale de l'indice de gouvernance Mo Ibrahim entre 2012 et 2016, tandis que six pays ont amélioré leur indice de développement humain (en matière d'amélioration de l'accès à la santé, à l'éducation et à des revenus décents) entre 2007 et 2016.

Un Sahel stable, avec une population de plus de 300 millions d'âmes et une tendance à l'urbanisation croissante, offre d'immenses opportunités pour le marché mondial.

La région est également dotée d'un patrimoine culturel et physique apprécié du reste du monde, comme les massifs montagneux du Cameroun et le Fouta-Djalon, l'Empire du Mali, l'Empire de Sokoto et la bibliothèque historique de Tombouctou.

En plus de ses riches prairies, le Sahel abrite certains des plus grands aquifères du continent, ainsi que des eaux de surface comme le lac Tchad, et les fleuves Niger, Gambie et Sénégal, qui sont des sources majeures de moyens d'existence et de coopération internationale. Les zones côtières et maritimes du Sahel sont parmi les zones de pêche les plus abondantes du monde.

Sur le plan des ressources naturelles, le Sahel est l'une des régions les plus riches de la planète et regorge de pétrole, gaz naturel, or, phosphates, diamants, cuivre, minerai de fer, bauxite, diversité biologique et bois précieux, parmi bien d'autres atouts. Ces dotations en ressources naturelles offrent une valeur immense pour la diversification économique, le développement de la chaîne de valeur et les moyens de subsistance.

Le Sahel jouit également d'un plus grand potentiel d'énergie renouvelable, notamment solaire et éolienne, que les autres régions du monde. Son potentiel d'énergie solaire se traduit par

environ 13,9 milliards de GWh/an par rapport à la consommation mondiale d'électricité de 20 millions de GWh/an, selon les données de 2016.² Pourtant, seulement 31 % environ de la population du Sahel avaient accès à l'électricité en 2014.

Les initiatives présidentielles en faveur des infrastructures, notamment la route transsaharienne, la fibre optique régionale, le gazoduc transsaharien et les corridors commerciaux continentaux, offrent des opportunités économiques et de croissance qui peuvent transformer la région.

UNE TERRE D'OPPORTUNITÉS



POPULATION & URBANISATION

Un Sahel stable, avec une population de plus de 300 millions d'âmes et une tendance à l'urbanisation croissante, offre d'immenses opportunités pour le marché mondial



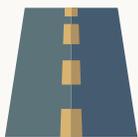
RESSOURCES NATURELLES

Le Sahel est l'une des régions les plus riches du monde et regorge de pétrole, gaz naturel, or, phosphates, diamants, cuivre, minerai de fer, bauxite, diversité biologique et bois précieux, parmi bien d'autres atouts



JEUNESSE

Le Sahel est l'une des régions les plus jeunes du monde avec 64,5% de la population âgés de moins de 25 ans. Les investissements dans l'éducation et la formation professionnelle peuvent générer un dividende démographique



INFRASTRUCTURE

Les initiatives présidentielles en faveur des infrastructures, notamment la route transsaharienne, la fibre optique régionale, le gazoduc transsaharien et les corridors commerciaux continentaux, offrent des occasions d'affaires et de croissance qui peuvent transformer la région



EAU

En plus de ses riches prairies, le Sahel abrite certains des plus grands aquifères du continent, ainsi que des eaux de surface qui sont des sources majeures de moyens d'existence et de coopération internationale. Les zones côtières et maritimes du Sahel sont parmi les zones de pêche les plus abondantes au monde



COHÉSION SOCIO CULTURELLE

L'interaction entre les cultures arabes, islamiques, nomades, indigènes et traditionnelles peut servir d'unificateur et promouvoir le commerce et la migration



LES CONDITIONS MACROÉCONOMIQUES

Les conditions macroéconomiques au Sahel (croissance économique, équilibre budgétaire, viabilité de la dette et inflation) ont été plus stables et plus fortes que la moyenne continentale au cours de la dernière décennie



CULTURE & TOURISME

Le Sahel est également doté d'un patrimoine culturel et physique apprécié du reste du monde, comme les montagnes du Cameroun et le Fouta-Djalou, l'empire du Mali, le califat de Sokoto et la bibliothèque historique de Tombouctou



ENERGIE

Le Sahel jouit également d'un plus grand potentiel d'énergies renouvelables, notamment solaire et éolienne, que les autres régions du monde. Son potentiel d'énergie solaire se traduit par environ 13,9 milliards de GWh/an par rapport à la consommation mondiale d'électricité de 20 millions de GWh/an, selon les données de 2016

2. Selon les calculs du Global Energy Statistical Yearbook 2017. <https://yearbook.enerdata.net/electricity/electricity-domestic-consumption-data.html>

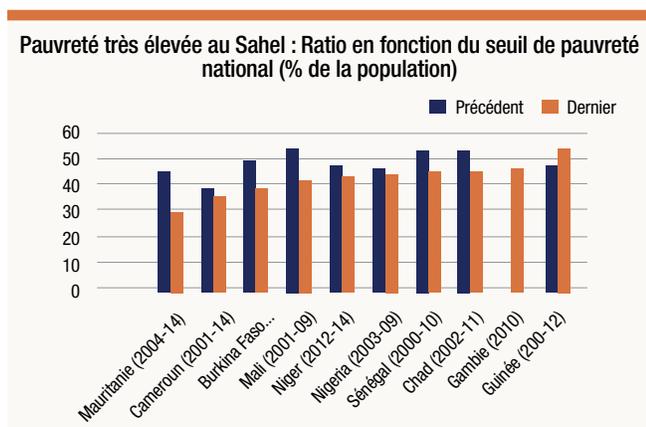
Risques pour un Sahel prospère et pacifique

Pendant des années, les améliorations et la croissance observées au Sahel ont été éclipsées par des défis complexes et multidimensionnels, caractérisés par des facteurs de vulnérabilité, d'instabilité et d'insécurité qui se renforcent mutuellement. Ces risques sont aggravés par les crises politiques et de gouvernance, la répartition inégale des richesses et le manque d'accès aux ressources, aux opportunités et aux services de base. L'explosion démographique, combinée au changement climatique, pourrait exacerber un phénomène de violence et de conflit et entraîner des déplacements et migrations.

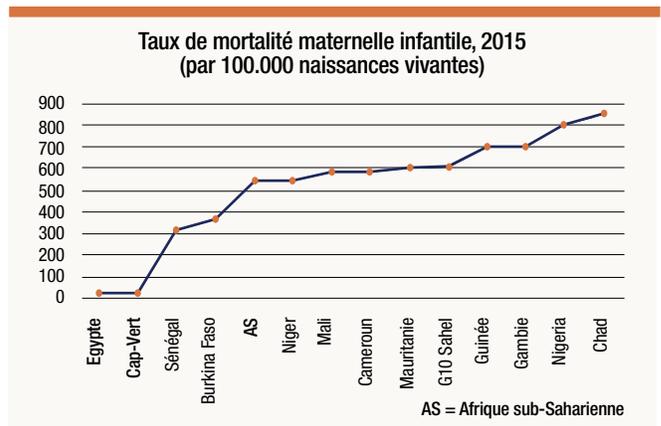
La situation sécuritaire est complexe, alors même que la vulnérabilité aux changements climatiques est intense. De multiples facteurs ont créé un terreau fertile pour l'extrémisme violent, le terrorisme et la criminalité dans le Sahel et au-delà. Ces facteurs sont notamment les suivants :

- la pauvreté endémique, l'inégalité (y compris l'inégalité entre les sexes), les exclusions profondes et les violations des droits de l'homme ;
- l'accès limité aux services de base tels que la santé, l'éducation, l'eau et l'énergie ;
- le taux élevé de chômage des jeunes ;
- les défis de la gouvernance le déficit en capacités des services publics.

Sans une approche globale dédiée, intégrée et cohérente pour répondre aux besoins transfrontaliers et régionaux au Sahel, aucun des trois agendas (Développement durable 2030, Vision



de l'Union africaine 2063 et Pérennisation de la paix) ne peut être pleinement réalisé. La SINUS recalibrée, qui est alignée à 94 % sur les Objectifs de développement durable, offre la possibilité d'adopter une approche plus globale, cohérente et coordonnée du développement durable et de la paix.



Nouveaux enseignements

Les principaux enseignements tirés de la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel depuis 2013 soulignent la nécessité d'accroître la capacité d'absorption des institutions nationales et régionales pour leur permettre de s'acquitter de leur mandat. La nécessité de renforcer la cohérence, la coordination et le partenariat pour le Sahel, et de mieux prendre en compte le lien entre l'aide humanitaire et le développement et ses liens avec la paix, tout en alignant les stratégies, les programmes et le financement, a également été reconnue.

Les autres enseignements majeurs incluent la nécessité de diversifier les sources d'aide au développement (actuellement, seuls quatre bailleurs fournissent 57 % de l'aide publique au développement dans la région) afin de stimuler l'investissement, de susciter l'engagement du secteur privé et de tirer parti des nombreuses opportunités offertes par le Sahel, ainsi que de promouvoir le suivi participatif et l'étude d'impact.

Le Plan de soutien au Sahel offre des possibilités d'innovation, d'efficacité et de partenariats pour une action collective plus cohérente, coordonnée et intégrée. Le temps est venu de transformer les défis en opportunités.

RISQUES POUR UN SAHEL PROSPÈRE ET PACIFIQUE



Un niveau élevé de pauvreté, un accès limité aux services sociaux et un secteur public sous-performant, entravent la réalisation de l'Agenda 2030 pour le développement durable et renforcent l'exclusion



La radicalisation, l'extrémisme violent et les attaques terroristes tronquent les avancées en matière de développement, obscurcissant l'avenir de beaucoup trop d'enfants et de jeunes dans la région



Le renforcement des capacités institutionnelles, la consolidation de l'Etat de Droit et l'amélioration de la qualité du cadre réglementaire doivent devenir des éléments clés pour d'atteindre les ODD et construire des sociétés pacifiques et inclusives.



La violence sexiste et les inégalités continuent d'entraver l'émancipation des femmes et des filles, et prive le Sahel des contributions potentielles de plus de la moitié de ses populations



19 stratégies régionales entravent la coordination, générant des chevauchements et des duplications, affaiblissant ainsi la cohérence et l'impact



Le changement climatique génère l'insécurité alimentaire, la malnutrition, la migration interne et les conflits dans le Sahel



Un grand déficit énergétique existe au milieu d'un vaste potentiel d'énergie, créant ainsi un paradoxe au Sahel

LEÇONS TIRÉES DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SINUS

(2013 - présent)



**Accroître la capacité
d'absorption des pays
de la région**



**Promouvoir le binôme 'Aide
humanitaire-Développement'
et sa corrélation avec la paix**



**Faire face aux défis
opérationnels**



**Susciter l'investissement et
l'engagement du secteur
privé dans la région**



**Garantir la cohérence,
la coordination et un
partenariat renforcé pour le
Sahel**



**Diversifier les sources
de l'assistance au
développement – fondé sur
un financement prévisible et
des solutions innovantes pour
le Sahel**



**Aligner les stratégies,
les programmes et le
financement sur les priorités
nationales et les besoins des
populations du Sahel**



**Evaluation participative et
suivi des progrès et de l'impact
pour une responsabilité accrue et
de meilleurs résultats**



Déverrouiller les opportunités en investissant dans la **paix**, le **capital humain**, **l'environnement** et des **institutions fortes**

PHOTO CREDITS: UNDP/IA. ROSSIGNOL

LES DOMAINES PRIORITAIRES

Objectif :

Identifier les domaines stratégiques prioritaires avec des multiplicateurs forts qui exploitent les potentialités de la région et répondent aux défis critiques auxquels le Sahel est confronté. Dans chaque domaine, des interventions transformatrices seront élaborées pour initier un financement et des investissements de sources publiques et privées.

Vue d'ensemble

Les résultats des consultations avec les parties prenantes, l'examen des plans et stratégies de développement nationaux et régionaux, ainsi que l'évaluation des Plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement pour les 10 pays du Sahel, soutiennent les priorités régionales qui pourraient contribuer à promouvoir la paix, la stabilité et un développement inclusif et durable.

Dans toute la région du Sahel, des facteurs interdépendants, tels que l'extrême pauvreté, le changement climatique, les conflits

armés et l'insécurité, sont à l'origine des niveaux alarmants de vulnérabilités structurelles, chroniques et aiguës.

Si ces causes profondes interconnectées ne sont pas traitées au niveau régional, en raison de la volatilité du contexte sahélien, les défis seront de plus en plus graves et nombreux.

Au niveau régional bon nombre d'organisations, cadres de coordination, plateformes et initiatives ont été mis en place pour promouvoir et améliorer l'intégration, faire face aux menaces

et défis transfrontaliers et soutenir les approches collectives et coordonnées qui s'attaquent à ces risques. Bien que ces organisations se soient avérées très pertinentes pour compléter les stratégies ancrées au niveau national, elles restent confrontées à des contraintes pour faire face à la complexité, à la multitude et à l'ampleur des défis qui affectent la région. Il s'agit notamment de la faible capacité d'absorption, la faiblesse du mécanisme de coordination, l'incapacité d'assurer la cohérence avec les efforts de développement nationaux.

Reconnaissant la complémentarité intrinsèque des approches nationales et régionales dans la zone, le Plan de soutien de l'ONU au Sahel est avant tout un catalyseur qui devrait aider l'ONU et d'autres partenaires à accélérer et étendre la mise en œuvre des stratégies et initiatives nationales et régionales existantes, dans le cadre de la SINUS, et dans l'esprit de la résolution 2391 (2017) du Conseil de sécurité.

Il devrait servir d'intermédiaire pour s'attaquer aux facteurs structurels de vulnérabilité, renforcer les systèmes à tous les niveaux et galvaniser la cohérence et l'engagement à long terme des partenaires dans le Sahel. À cet égard, le plan renforce les institutions régionales et les capacités intergouvernementales pour la mise en œuvre des fonctions programmatiques et stratégiques, et coordonne les services analytiques, les évaluations et les outils permettant une prise de décisions éclairée par l'analyse des risques et une meilleure mise en œuvre des approches intégrées qui traitent de la corrélation entre l'aide humanitaire et le développement, et de leur interaction avec la paix dans le Sahel.

Les six domaines prioritaires suivants ont été identifiés :

- i. **Promouvoir la coopération transfrontalière et régionale pour la stabilité et le développement ;**
- ii. **Prévenir et résoudre les conflits, l'extrémisme violent et la criminalité, et promouvoir l'accès à la justice et les droits de l'homme ;**
- iii. **Promouvoir une croissance inclusive et équitable et accroître l'accès aux services de base de qualité ;**
- iv. **Renforcer la résilience au changement climatique,**

améliorer la gestion des ressources naturelles et réduire la malnutrition et l'insécurité alimentaire ;

- v. **Promouvoir l'accès à l'énergie renouvelable ; et**
- vi. **Autonomiser les femmes et les jeunes en tant que gardiens de la paix et du développement au Sahel.**

Il est essentiel de s'attaquer au déficit de capacité d'absorption des services publics pour une mise en œuvre efficace, assurer un suivi et la durabilité de ces interventions prioritaires, tout comme il est essentiel de concentrer les interventions stratégiques dans les zones les plus vulnérables. Chaque action prioritaire devrait mettre l'accent sur le renforcement de la résilience des communautés locales et des institutions nationales, tout en favorisant les connaissances et les échanges entre pays ; la coopération Sud-Sud sera encouragée. Les principes qui guident la mise en œuvre de ces interventions sont l'appropriation et le leadership nationaux, l'inclusion et la participation locale, la gendérisation, l'extensibilité et la durabilité.

NOTE : Pour chacun des six domaines prioritaires, une moyenne de 3 à 5 interventions stratégiques, avec des multiplicateurs très puissants pour s'attaquer aux causes profondes de la crise par le lien entre l'aide humanitaire et le développement et ses liens avec la paix, ont été classées par ordre de priorité. Des objectifs concrets et réalisables seront identifiés et des dispositifs de responsabilisation clairs seront établis.

PRIORITÉ UN : Promouvoir la coopération transfrontalière et régionale pour la stabilité et le développement.

1. **Objectif :** Favoriser la sécurité des personnes et la résilience aux chocs et menaces dans le Sahel en renforçant les capacités des autorités et acteurs locaux, nationaux et régionaux à améliorer la gouvernance, assurer la prestation de services sociaux et les droits fondamentaux, restaurer et améliorer la sécurité, la stabilité et la résilience dans les régions transfrontalières.



- 1.1 Soutenir les gouvernements et les entités régionales** à l'aide de systèmes d'information et de capacités de prise de décisions éclairées par l'analyse des risques, afin d'atténuer et de traiter les impacts des catastrophes et des aléas et de planifier le relèvement (ODD : SDG: 13.1, 13.3, 13b).
- 1.2 Appuyer les efforts actuels des États membres de la Commission du bassin du lac Tchad** pour mettre en œuvre avec succès leur stratégie et leur programme de stabilisation, notamment le plan de développement pour alimenter le lac (ODD : 12.2, 15.1, 15a).
- 1.3 Aider les États membres à restaurer les terres dégradées**, notamment par la mise en œuvre de la Grande Muraille verte (ODD : 15.3).
- 1.4 Soutenir une gouvernance efficace dans les régions transfrontalières** pour améliorer la sécurité, la stabilité et la résilience en renforçant les institutions nationales et régionales, notamment le G5 Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad) ; améliorer la gouvernance locale, l'obligation redditionnelle, et renforcer la cohésion sociale et la participation des communautés transfrontalières au développement (ODD : 1.4, 16.6, 16b).
- 1.5 Faciliter la mise en œuvre d'un programme pour une migration et une mobilité sûres, régulières et responsables**, notamment par la mise en œuvre de politiques migratoires planifiées et bien gérées dans les 10 pays de la SINUS (ODD : 10.7).

PRIORITÉ DEUX : Prévenir et résoudre les conflits et consolider la paix, prévenir l'extrémisme violent et la criminalité, et promouvoir l'accès à la justice et les droits de l'homme.

- 2. Objectif :** S'attaquer aux causes profondes des conflits et de l'extrémisme violent par la prévention, la bonne gouvernance, la réponse aux menaces à la sécurité humaine et l'accès à la justice avec des effets tangibles.
- 2.1 Créer des infrastructures locales pour la paix et renforcer la capacité des institutions** et des

communautés nationales à prévenir les conflits, la violence, combattre le terrorisme, la criminalité et l'extrémisme violent (ODD : 16.1 ; 16.4, 16a).

- 2.2 Renforcer l'État de droit**, l'accès à la justice et les droits de l'homme, y compris l'administration de la justice, en mettant l'accent sur l'appui aux programmes visant à éliminer la violence sexiste et à combattre la corruption (ODD : 5.2, 5c, 16.3, 16.5).
- 2.3 Renforcer les capacités institutionnelles pour l'engagement des citoyens**, la médiation et le renforcement de la confiance en vue de favoriser la réconciliation dans les communautés gravement touchées par les conflits (ODD : 16.7).

PRIORITÉ TROIS : Promouvoir une croissance inclusive et équitable et accroître l'accès de qualité aux services de base.

- 3. Objectif :** S'attaquer à la marginalisation socioéconomique, aux vulnérabilités et à l'accès limité aux services de base.
- 3.1 Promouvoir la croissance économique**, des emplois décents et des moyens de subsistance durables, en mettant particulièrement l'accent sur les femmes et les jeunes, par la formation professionnelle, l'innovation technologique, les compétences et le développement de l'esprit d'entreprise (ODD : 4.4, 5.1).
- 3.2 Promouvoir une couverture sanitaire universelle de qualité**, en mettant particulièrement l'accent sur l'accès aux médicaments essentiels, aux vaccins et aux services de santé sexuelle et reproductive (ODD : 3.7, 3.8, 3.c).
- 3.3 Mettre en œuvre des systèmes de protection sociale appropriés au niveau national**, y compris des transferts monétaires et des mesures de sécurité sociale pour la population vivant dans l'extrême pauvreté (ODD : 1.2, 1.3).
- 3.4 Appuyer les efforts nationaux visant à permettre à toutes les filles et à tous les garçons scolarisés d'achever un enseignement primaire et secondaire équitable** et de qualité conduisant à des résultats d'apprentissage pertinents et efficaces, y compris

l'intensification des programmes existants en matière de nutrition et d'alimentation scolaire (ODD : 2.1, 4.1, 4.5).

PRIORITÉ QUATRE : Renforcer la résilience au changement climatique, et assurer la sécurité alimentaire à toutes les populations du Sahel.

- 4. Objectif :** Aider à mettre en œuvre les contributions déterminées au niveau national, en renforçant la résilience humaine et institutionnelle face aux chocs et aux vulnérabilités aux changements climatiques.
- 4.1 Renforcer la résilience et les capacités d'adaptation des femmes rurales** et de leurs communautés aux impacts du changement climatique et contribuer à la cohésion sociale à l'aide de programmes régionaux tels que le programme d'agriculture climatiquement rationnelle et de pastoralisme résilient (ODD : 2.2, 2.3, 2.4).
- 4.2 Promouvoir l'aménagement du territoire et une meilleure gouvernance des terres et de l'eau** pour prévenir et gérer les conflits entre agriculteurs et éleveurs (ODD : 1.4, 6.5).
- 4.3 Soutenir les capacités nationales de protection des écosystèmes marins et côtiers**, en mettant l'accent sur le contrôle, la surveillance de la pêche illégale et d'autres infrastructures pour soutenir une gestion efficace des stocks de poissons (ODD : 9a, 14.2, 14.7).

PRIORITÉ CINQ : Promouvoir l'accès aux énergies renouvelables.

- 5. Objectif :** Augmenter le nombre de solutions en réseau et hors réseau pour assurer l'accès à des services énergétiques abordables, propres et fiables qui peuvent soutenir la croissance économique ainsi que les services de base.
- 5.1 Soutenir l'amélioration de l'accès à des services énergétiques abordables**, propres, durables et fiables, en vue d'améliorer sensiblement le bouquet énergétique au Sahel (ODD : 7.1, 7.2).
- 5.2 Aider les États membres à élaborer des politiques**

favorisant les investissements privés dans les énergies renouvelables et la promotion de l'efficacité énergétique (ODD : 17.14).

- 5.3 Promouvoir le développement des micro et petites entreprises dans l'installation**, la réparation et l'entretien des installations d'énergie renouvelable, notamment en soutenant les PME en démarrage dans le domaine de l'efficacité énergétique et en créant des conditions économiques favorables à des opérations durables (ODD : 7b, 8.3).
- 5.4 Veiller à ce que la production d'énergie propre et durable au Sahel** soutienne la chaîne de valeur de la production alimentaire, notamment l'agriculture, la pêche et le pastoralisme, afin d'accroître la productivité alimentaire, de réduire les pertes après récolte et de promouvoir la transformation des aliments (ODD : 7a, 2.4).

PRIORITÉ SIX : Autonomiser les femmes et les jeunes pour la paix et le développement au Sahel.

- 6. Objectif :** S'attaquer aux goulots d'étranglement qui empêchent les femmes et les jeunes de réaliser leur plein potentiel et les autonomiser en tant que gardiens de la paix et du développement au Sahel.
- 6.1 Accroître le nombre de femmes et de jeunes** qui occupent des postes de direction à tous les niveaux de prise de décision dans la vie politique, économique et publique (ODD : 5.5).
- 6.2 Promouvoir une législation donnant aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques**, ainsi qu'à l'accès à la propriété et au contrôle des terres et d'autres formes de propriété, aux services financiers et à l'héritage, dans le respect du droit interne (ODD : 5.a).





L'augmentation des investissements des secteurs public et privé peut catalyser des partenariats pour une prospérité partagée et un développement inclusif

PHOTO CREDITS: UNHCR

BESOINS D'INVESTISSEMENTS AU SAHEL

Les ressources nécessaires pour parvenir à un développement durable et à la pérennisation de la paix au Sahel dépassent les capacités des institutions publiques nationales et régionales. La communauté internationale, y compris les gouvernements, les acteurs régionaux, les institutions financières internationales et les milieux d'affaires, doivent déployer des efforts considérables pour créer des opportunités grâce aux investissements.

Seront nécessaires: des approches mixtes galvanisées par des partenariats public-privé, la facilitation de biens publics par la fiscalité, la dette publique et l'aide publique au développement ; la mobilisation des investissements du secteur privé ; le

partenariat avec les organisations de la société civile et les fondations ; et la coopération Sud-Sud et trilatérale pour les échanges en matière de développement.

À titre indicatif, le coût de mise en œuvre des Objectifs de développement durable au Sahel est estimé entre 140,25 et 157,39 milliards de dollars par an pendant la première phase du Plan de soutien (entre 2018 et 2022) dans les 10 pays sahéliens (voir Tableau 1). L'écart de financement du secteur public, en moyenne, demeure à 36,2 % des ressources nécessaires. En revanche, le Sahel représentait 65 % de la moyenne africaine des envois de fonds pour 2010-2016, atteignant 25 milliards de dollars en 2015.

La bonne nouvelle est que les incitations à l'investissement dans le Sahel résident dans les potentiels inhérents à la région, qui peuvent fournir de nombreuses opportunités pour développer des programmes bancables pour le secteur privé et les financements multilatéraux. Certains des plus importants sont : le développement d'infrastructures nationales et transnationales à grande échelle ; le potentiel massif d'énergies renouvelables (par exemple solaire, éolienne et hydroélectrique) ; l'agriculture à chaînes de valeur à grande échelle ; l'exploitation du pétrole et du gaz naturel ; l'extraction et la transformation des ressources naturelles. D'autres possibilités d'investissements précieux existent également dans les secteurs des services : tourisme, éducation et santé.

En outre, les gouvernements du Sahel se sont fermement engagés à créer un environnement qui favorise l'essor du secteur privé en tant que moteur de la croissance économique dans la région. L'ONU peut aider à mobiliser d'autres partenaires, comme les organisations de la société civile et les fondations, en mobilisant des subventions pour atténuer les risques imprévus pour les investissements du secteur privé.

Investir dans le Sahel a d'énormes avantages, transcendant les marges bénéficiaires d'investissements d'impact qui génèrent des valeurs durables pour les individus et les sociétés. Il s'agit d'une valeur ajoutée unique. Ainsi, les investissements réussis

dans le Sahel pourront donner naissance à des sociétés justes et pacifiques pour une population de plus de 300 millions d'âmes. Malgré les défis de développement auxquels le Sahel est confronté, les investissements des gouvernements dans les projets de développement sont encore très élevés – environ 87 % entre 2010 et 2016. Le ratio de la dette au PIB de la région, guidé par les règles budgétaires internationales, demeure viable. Toutefois, son ratio impôts au PIB de 17,4 % est comparable à la moyenne continentale. L'allocation budgétaire sectorielle a été principalement influencée par les situations de conflit et de sécurité de la région — en particulier au Burkina Faso, au Mali et au Niger — qui ont évincé les investissements pour des efforts de développement à long terme qui favorisent la résilience et sont essentiels à la prévention des chocs et des vulnérabilités.

Entre 2007 et 2015, le soutien financier international au développement de la région a été instable : il a augmenté en moyenne de 22 % et a culminé à 11,2 milliards de dollars en 2015. Le flux d'aide publique au développement vers la région n'a pas suivi le rythme de la complexité du développement de la région. Bien que, en moyenne, l'aide publique au développement (APD) ait augmenté, la tendance à la baisse dans les secteurs de l'agriculture, de l'éducation et de la santé reproductive au cours des quatre dernières années est en contradiction avec les priorités des pays du Sahel. Il est crucial de diversifier les

Tableau 1. Le coût de la mise en œuvre des ODD dans le Sahel (milliards de \$) 2018-2022

	2018	2019	2020	2021	2022
CAMEROUN	10,03	10,29	10,56	10,83	11,11
NIGERIA	78,51	80,65	82,83	85,07	87,37
CHAD	7,03	7,27	7,51	7,76	8,01
BURKINA FASO	8,98	9,25	9,54	9,82	10,12
GAMBIE	1,00	1,03	1,06	1,10	1,13
GUINÉE	6,21	6,38	6,56	6,75	6,93
MALI	8,77	9,05	9,35	9,65	9,96
MAURITANIE	1,99	2,04	2,09	2,14	2,20
NIGER	10,22	10,65	11,10	11,58	12,07
SÉNÉGAL	7,53	7,76	8,00	8,24	8,49
10 PAYS DE LA SINUS	140,25	144,37	148,60	152,94	157,39
10 PAYS DE LA SINUS (À L'EXCLUSION DU NIGÉRIA)	61,74	63,72	65,76	67,86	70,02

Source: Estimations du PNUD sur (a) base de la projection démographique de UNDESA

sources de financement externe afin d'éviter la vulnérabilité aux chocs.

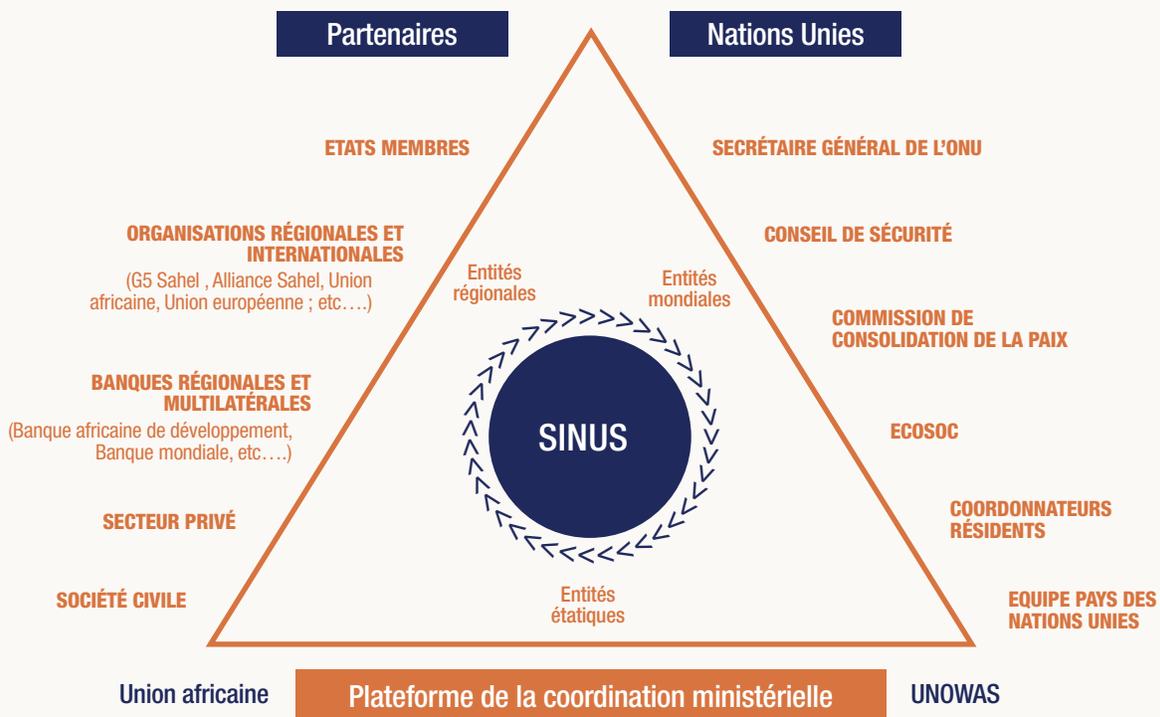
Dans la plupart de ces pays, le secteur privé est relativement peu développé malgré de vastes possibilités d'investissement dans l'agriculture, les secteurs extractifs, les énergies renouvelables, les communications et la fabrication. Il existe également d'énormes opportunités dans les chaînes de valeur de l'agriculture et de l'extraction.

Il est essentiel d'utiliser une politique centrée sur les atouts locaux pour promouvoir le développement du secteur privé afin de stimuler les chaînes de valeur dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche et de l'extraction. Bien que l'investissement direct étranger (IDE) soit passé de 1,69 milliard de dollars en 2000 à 8,64 milliards en 2016, cela concerne surtout le secteur de l'extraction. Diversifier les IDE dans d'autres secteurs comme l'agriculture, la fabrication et la communication pourrait accélérer la transformation et le développement inclusif de la région. Le Sahel représentait 65 % de la moyenne africaine des

envois de fonds entre 2010 et 2016, atteignant 25 milliards de dollars en 2015. Il faut toutefois allouer davantage aux activités productives. Les obligations de la diaspora offrent également une bonne occasion de financer des plans et des programmes de développement.

Le fardeau du financement du développement pèse davantage sur les pauvres et les marginalisés du Sahel que sur les riches. Un sahélien moyen paie plus de 55 % des dépenses de santé, contre 14,8 % en Europe et 37,5 % en Amérique latine et dans les Caraïbes. Ce chiffre peut atteindre 69 % au Cameroun et 72 % au Nigéria. Les dépenses non remboursées élevées sont souvent associées à d'importants fardeaux sanitaires, comme la mortalité infantile, moins de 5 ans, et maternelle dans la région. Bien que les investissements nécessaires pour les Objectifs de développement durable soient réalisables à l'échelle mondiale, la capacité financière des pays du Sahel pour mettre en œuvre les ODD est très limitée. Cependant, le monde dispose d'une capacité potentiellement énorme pour mobiliser les ressources nécessaires pour le Sahel.

MISE EN ŒUVRE ET RESPONSABILITÉ DU CADRE DE RÉSULTATS



OBJECTIFS **DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

1 PAS DE PAUVRETÉ



2 FAIM «ZÉRO»



3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



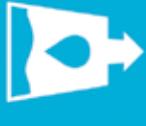
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



10 INÉGALITÉS RÉDUITES



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



14 VIE AQUATIQUE



15 VIE TERRESTRE



16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS




OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



SAHEL

PLAN DE SOUTIEN DE L'ONU AU SAHEL

Travailler ensemble pour un Sahel prospère et paisible